

Etude et définition d'un plan de lutte contre la précarité alimentaire en Bourgogne – Franche Comté

Rapport d'étude
Décembre 2021



SOMMAIRE

Introduction : rappel des objectifs de l'étude et méthodologie.....	3
Partie I. Profils et parcours des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire.....	9
1) Les principales caractéristiques socioéconomiques des publics aidés	
2) Typologie des publics	
Partie II. Nature, répartition et accessibilité de l'offre d'aide alimentaire dans la région.....	21
1) Nature et répartition de l'offre d'aide alimentaire dans la région	
2) Des problématiques d'accessibilité qui demeurent prégnantes	
Partie III. L'enjeu de la qualité et de la diversité alimentaire pour les publics aidés.....	35
1) Une aide importante, mais qui ne comble qu'imparfaitement les besoins alimentaires des ménages	
2) Des marges de progrès quant au choix, à la diversité et à la qualité des denrées fournies	
Partie IV. Le défi de l'accompagnement vers l'insertion et /ou l'autonomie alimentaire.....	45
1) Des dispositifs d'accompagnement variables	
2) Un accompagnement difficile et qui pose la question de l'autonomie alimentaire des publics durablement précaires	
Partie V. Plan d'action régional.....	54

Introduction : les objectifs de l'étude et la méthodologie

Rappel des objectifs de l'étude

- Une étude visant à analyser l'adéquation de la réponse apportée aux situations de précarité alimentaire pour définir ensuite un plan d'action régional :
 - Un besoin de connaissance, avec la **réalisation d'un diagnostic de l'offre actuelle d'aide alimentaire, ses points forts et ses limites**
 - Appréciation de la couverture de l'offre et de la réponse aux besoins
 - Articulation et complémentarité de l'offre d'aide alimentaire sur les territoires
 - Qualité de la réponse apportée (conditions d'accueil et d'accompagnement des publics, qualité des denrées,...)
 - **L'élaboration de recommandations et de pistes d'actions** permettant de mieux répondre aux besoins des publics et d'améliorer la qualité de l'aide apportée
 - La mobilisation des acteurs au travers de groupes de travail départementaux
 - Une réflexion alimentée par la capitalisation de bonnes pratiques au plan national et régional
 - Une démarche devant déboucher sur la formulation de pistes d'action concrètes
- Une étude co-pilotée par la DREETS et le « GT5 alimentation » régional dont elle contribuera à alimenter les travaux

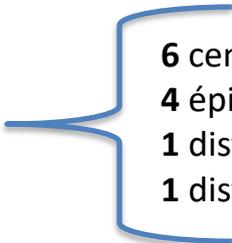
Méthodologie

› Enquête quantitative : envoi d'un questionnaire pour un état des lieux de l'offre

- › aux structures habilitées nationalement et régionalement
- › ainsi qu'aux CCAS recensés sur la région (sauf pour la Nièvre – enquête départementale)

› Analyse qualitative : immersion sur 12 sites

- 5 réseaux nationaux
- 4 associations locales indépendantes
- 3 CCAS

- 
- 6 centres de distribution
 - 4 épiceries sociales,
 - 1 distribution itinérante et
 - 1 distribution de paniers de légumes solidaires



Entretiens semi-directifs avec **52 personnes accueillies** :

- 29 ménages avec enfants dont 20 foyers monoparentaux
- 20 adultes isolés
- 3 couples sans enfant
- 1/3 sont bénéficiaires de minimas sociaux et dans des proportions moindres des personnes au chômage, retraitées et en emploi.

Des échanges avec **plus de 80 bénévoles et/ou salariés** sur :



- Le fonctionnement de la structure
- Les publics accueillis
- Les projets en cours
- L'impact de la crise sanitaire

Présentation des structures ayant répondu à l'enquête par questionnaire

138
réponses

32
CCAS

101
associations

5
« autres »

52
habilitations
régionales

49
habilitations
nationales

20 Croix-Rouge

13 Restos du Cœur

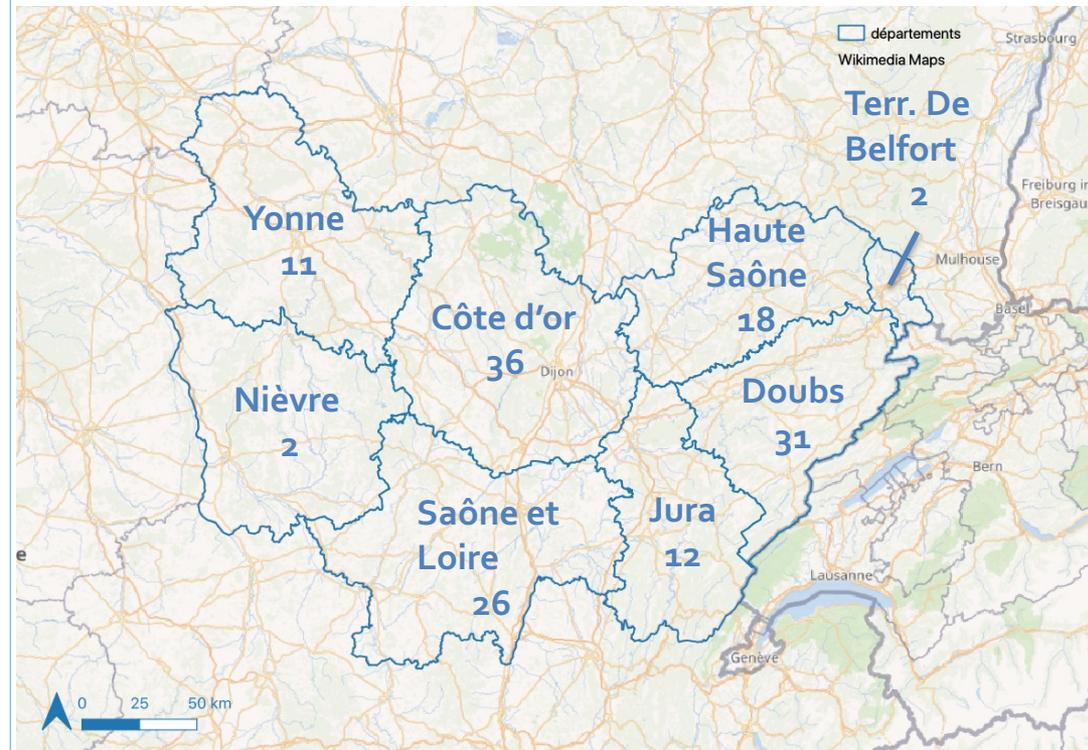
5 SPF

4 Secours Catholique

7 Autres réseaux

- L'ensemble des structures d'aide alimentaire identifiées en BFC a été destinataire de l'enquête
- Les structures habilitées au niveau national ont été contactées via leurs têtes de réseaux départementales ou régionales.
- L'enquête a également été transmise à l'ensemble des CCAS identifiés par les UD CCAS.

Répartition des répondants à l'enquête par questionnaire par département



NB : la faiblesse des effectifs répondants par département ne permet pas une approche quantitative à cette échelle. Les données présentées dans le rapport sont donc établies à l'échelle régionale.

Phasage global de la mission

- Réunion de lancement
- Entretiens exploratoires
- Analyse documentaire et statistique
- Elaboration des outils d'enquête, sélection des sites pour la phase 2
- Présentation au COFIL

**Septembre–
Octobre 2020**

Cadrage

**Novembre 2020–
mai 2021**

- Enquête par questionnaire
- Enquêtes sur site
- Rapport de diagnostic
- Restitution intermédiaire au COFIL

Enquête de terrain

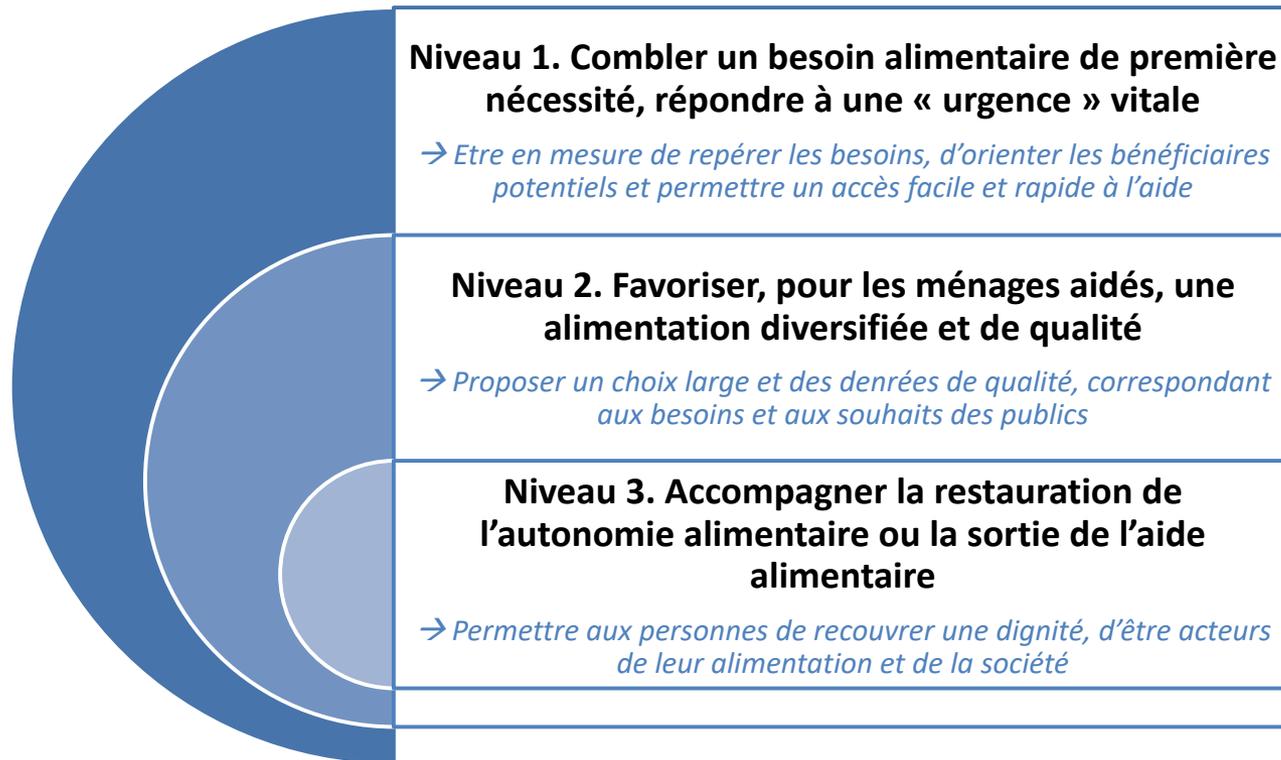
- Benchmark d'initiatives
- Ateliers départementaux
- Rapport et note de recommandation
- COFIL final
- Restitution élargie

**Juin – décembre
2021**

Préconisations

De l'aide alimentaire à la lutte contre la précarité alimentaire : un diagnostic et un plan d'action structurés sur 3 niveaux d'objectifs

- La lutte contre la précarité alimentaire ne se limite pas à la fourniture d'une aide alimentaire, mais s'inscrit dans différents registres ou « niveaux d'objectifs » synthétisés dans le schéma ci-après. C'est autour de ces trois niveaux qu'ont été organisés les échanges lors des GT départementaux pour la construction du plan d'action.
- S'il s'agit, dans un premier temps, de répondre à une urgence vitale, la lutte contre la précarité alimentaire vise également à favoriser l'accès des ménages démunis à une alimentation de qualité et, à terme, à leur permettre d'être acteurs et autonomes dans leur alimentation.
- L'état des lieux réalisé prend en compte ces trois niveaux d'objectifs et aborde donc, après l'analyse des profils des publics aidés (**partie I**), la question de l'accessibilité et de la couverture de l'aide (**partie II**), puis celle de la diversité et de la qualité de l'alimentation (**partie III**), et enfin, la question de l'accompagnement vers l'autonomie alimentaire (**partie III**).



Partie I - Profils et parcours des bénéficiaires de l'aide alimentaire

1) Les caractéristiques socio-économiques des publics aidés

Pas de « profil type » mais des tendances comparables aux statistiques nationales sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire

Au niveau régional

- Les structures déclarent accueillir en majorité des **adultes isolés**, apparaissent ensuite dans une proportion équivalente des **couples avec enfants** et des **foyers monoparentaux**.
- Sur le plan des ressources, les structures déclarent accueillir en majorité des **bénéficiaires des minimas sociaux** et, dans une moindre mesure **des demandeurs d'emploi indemnisés** et **des personnes sans ressources**.
- La majorité des structures rayonne à l'échelle **de la commune ou des communes limitrophes**. Un quart d'entre elles accueillent des publics provenant d'une zone plus étendue.

Au niveau national

L'enquête CSA pour la FFBA (2018 - 2070 répondants)

- Une majorité de **ménages avec enfants** (61%), dont 33% de foyers monoparentaux
- 83% d'**inactifs**, 17% de personnes ayant un emploi, en majorité à temps partiel (69%)



Sur le panel des **52 personnes bénéficiaires rencontrées en entretien** :

- 29 ménages avec enfants (56%) dont **20 foyers monoparentaux (38%)**
- **20 adultes isolés (38%)**
- 3 couples sans enfant
- **1/3 sont bénéficiaires de minimas sociaux** et dans des proportions moindres (moins de 20%) des personnes au chômage, en emploi et retraitées.

L'impact de la crise sanitaire sur le nombre et le profil des publics accueillis

> 45% des structures enquêtées constatent une augmentation des demandes d'aide :

- Un peu moins de la moitié des structures constatent une hausse modérée (+ de 10%) à forte (+ de 20%) du nombre de bénéficiaires. Cette hausse est surtout constatée par les associations et les épiceries sociales (55% versus 23% pour les CCAS et structures d'hébergement).
- Les données recueillies n'indiquent pas de différences significatives entre les structures situées en zone rurale ou urbaine en ce qui concerne l'augmentation du nombre de personnes aidées à l'occasion de la crise sanitaire.

> 44% des structures enquêtées notent une évolution des profils des personnes accueillies

- Une **demande accrue de la part de personnes ayant perdu leur emploi ou en emploi précaire**, ainsi que des **jeunes de 18-30 ans**. L'évolution des profils est plus fréquemment constatée par les associations et les épiceries sociales (53% versus 25% pour les CCAS et structures d'hébergement).

« Bien évidemment, on a connu une augmentation des publics et une apparition du public migrant qui s'est rajouté au public déjà existant et qu'on n'a pas l'habitude de voir habituellement. On retrouve également depuis cette crise les travailleurs précaires qu'on n'observait pas trop avant. Il y a aussi les étudiants qui avaient des jobs étudiants qu'ils ont perdus » **(Responsable d'une ESS)**

« Depuis le début de la crise on voit de plus en plus arriver des personnes qui ont perdu leur mission d'intérim, ou alors leur mission ne sont pas renouvelées. Sinon, on n'a pas vraiment d'évolution en termes de profils de personnes accueillies, les profils sont toujours les mêmes. Toujours 20% de salariés. » **(responsable d'une ESS)**

Les impacts de la crise sanitaire sur les publics accueillis (1)

Un impact limité sur l'accès à l'alimentation

- Seules 4 personnes rencontrées (sur 52) indiquent avoir eu recours à l'aide alimentaire à cause de la crise sanitaire :
 - en raison d'une **diminution de leurs ressources** (perte d'emploi) **ou une augmentation de leurs dépenses** (retour d'un enfant majeur ayant perdu son emploi)
 - Ces 4 foyers sont des **familles monoparentales** dont 3 sur 4 sont des femmes seules avec enfants
- La majorité des ménages rencontrés (aux minima sociaux ou retraités) **n'ont pas vu leur situation financière se dégrader avec la crise sanitaire** et ont pu accéder aux distributions alimentaires.
- **6 ménages sur 52 évoquent un impact de la crise sanitaire sur leur alimentation :**
 - Une **possibilité réduite de choisir soi-même les produits** en raison des modifications dans le fonctionnement des structures (passage aux colis préparés en amont);
 - Pour plusieurs, **le sentiment d'un pouvoir d'achat en baisse** lié à une augmentation des prix dans les supermarchés, qui reste difficile à objectiver.

« Le covid, non cela n'a pas changé grand-chose, si ce n'est qu'on sort moins mais c'est pour tout le monde pareil. Au plan de l'alimentation non, rien n'a changé il y a ce qu'il faut. ».

Femme seule retraitée

« Je n'ai pas ressenti d'impact de la crise sanitaire sur l'alimentation et mes soucis financiers ne se sont pas aggravés depuis la crise car j'étais déjà dans cette situation avant qu'elle démarre. »

Femme 55 ans, seule, au chômage

« Depuis la crise je ne fais pas plaisir aux enfants : pas de sortie, rien, l'argent sert juste à l'alimentaire, on se sent plus précaire, pendant le covid les prix ont augmenté, ils sont plus cher, c'est 25 centimes mais c'est ça. »

Femme seule avec deux enfants, chômage

« J'ai trouvé que les prix dans les magasins ont flambé. Avant je faisais les courses dans les magasins pour 30 euros la semaine et avec le covid, il est passé à 60 euros la semaine. »

Femme seule avec 1 enfant, chômage

Les impacts de la crise sanitaire sur les publics accueillis(2)

Des effets négatifs sur le plan de la santé psychique et du lien social

- Si l'impact sur les ressources financières et l'alimentation est rarement évoqué, 22 ménages évoquent néanmoins **un quotidien rendu plus difficile par la crise sanitaire**
- **La perte de lien social** est le principal impact négatif mis en avant. Cela touche plus particulièrement les personnes isolées, les familles monoparentales et les personnes avec des problématiques de santé/mobilité. Ce sentiment d'isolement est dû en partie aux mesures de confinement et à l'arrêt des temps de convivialité dans les associations.
- Le **contexte « anxigène »** lié à la crise a également pu aggraver certaines difficultés psychiques (dépressions, angoisses, phobies...)
- Pour certaines personnes connaissant des problématiques de santé, **l'accès aux soins a été rendu plus difficile** et certains soins ont dû être retardés.

« La crise a eu un impact, oui et non on va dire, c'est la misère de ne pas pouvoir voir les gens qu'on aime, c'est l'isolement de pas voir ses amis qui fait mal, c'est social, mais financièrement rien, pas d'impact. » **Femme 43 ans au RSA**

« La crise sanitaire à plutôt eu un impact sur ma santé, j'ai fait une dépression qui été liée au confinement, et à l'angoisse que j'avais durant cette période. Mais j'ai pas ressenti d'impact au niveau financier, seulement un isolement très prononcé. » **Homme 58 ans, AAH**

« Ce confinement joue sur mon moral, je suis malade, je ne peux plus voir personne. Je ne peux pas marcher, je dois me faire opérer de la jambe, mon opération est en attente à cause de la crise, du coup je peux pas travailler.. » **homme seul 55 ans au chômage**

« Là où ça a joué, c'est sur le moral de tout le monde. Nous on regarde les offres d'emploi car eux ne le font même pas. On regarde et on les oriente. ... les gens se sont mis dans l'idée qu'il y avait plus de boulot et plus d'avenir, que c'était plus la peine d'en chercher. Il y a eu une résignation. »
(bénévole réseau associatif national)

2) Typologie des publics accueillis dans les structures

Temporalité et niveau de dépendance : deux dimensions importantes pour analyser les profils des personnes accueillies

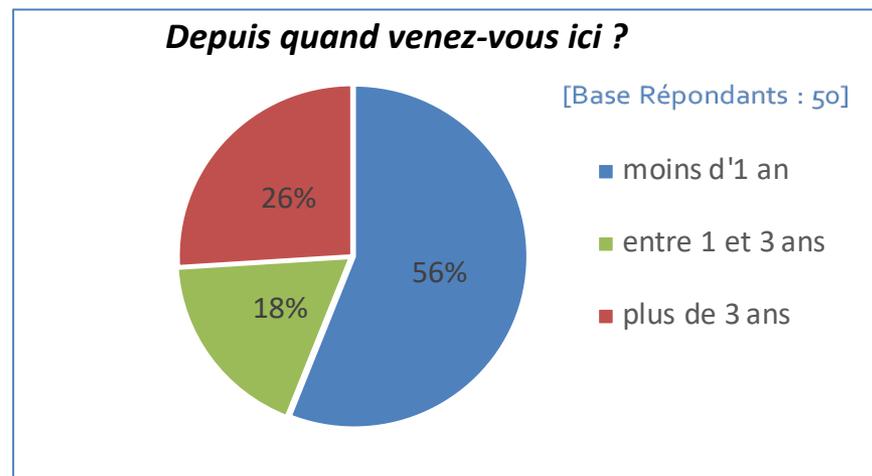
> La temporalité :

- Des publics qui se distinguent en fonction de leur **degré d'ancrage** dans le recours à l'aide alimentaire (récent, de longue date, intermittent)
- Le recours à l'aide alimentaire s'inscrit dans un **processus dynamique** qui peut être jalonné d'entrées et de sorties dans le dispositif et d'évolutions au sein même du dispositif dans les modalités de recours.

→ Parmi les 52 personnes rencontrées, la moitié avaient déjà eu recours à l'aide alimentaire avant de venir dans cette structure (soit dans d'autres structures, soit dans la même mais de façon intermittente)

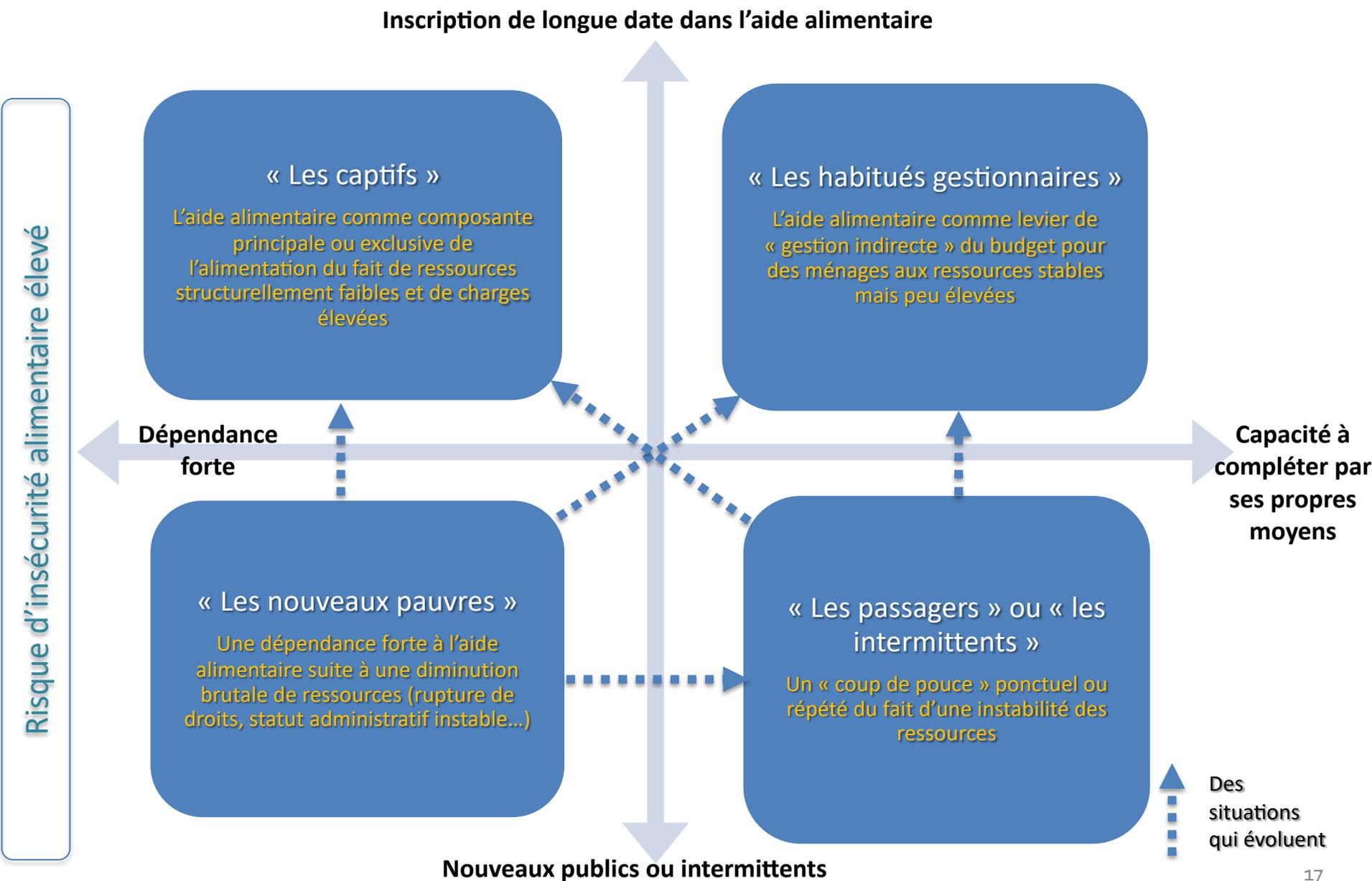
> Le niveau de dépendance à l'aide alimentaire :

- Des profils qui se distinguent dans leurs pratiques et leurs besoins par leur **capacité à compléter ou non leur alimentation** en dehors du système d'aide alimentaire.
- Plus la dépendance est élevée, plus le **risque d'insécurité alimentaire** est grand.



Clé de lecture : 26% des ménages fréquentent la structure d'aide alimentaire dans laquelle nous les avons rencontrés depuis plus de 3 ans de façon régulière

Une typologie des publics bénéficiaires en fonction du degré de dépendance à l'aide alimentaire et d'ancrage dans le dispositif



« Les habitués gestionnaires » : l'aide alimentaire comme levier de « gestion indirecte » du budget dans la durée

- Des publics inscrits depuis plusieurs années dans le système d'aide alimentaire du fait de **ressources structurellement contraintes mais stables**: minimas sociaux, emploi à temps partiel, retraites.
- Un reste à vivre qui leur donne la **possibilité de compléter leur alimentation par leurs propres moyens** (achats dans les supermarchés discount)
- Le recours à l'aide alimentaire leur permet de :
 - Faire des économies et de conserver des habitudes de consommation
 - Retrouver une marge de manœuvre sur d'autres postes de dépense
- Des **dépenses courantes peu élevées** et des **stratégies pour gérer au mieux le budget**: stockage à la maison, congélation, cuisiner au maximum des denrées brutes.
- Une **habitude des dispositifs d'aide alimentaire** avec parfois des expériences dans différentes structures

Madame (70 ans) est **retraîtée et touche 700€ par mois**. Elle vit seule, locataire dans le parc social : « *un bel appartement un peu cher, vu mes moyens, mais je veux privilégier ma qualité de vie* ». **Son niveau de vie a baissé après son divorce**, devant désormais assumer seule les charges courantes (loyer, électricité, chauffage, internet, téléphone et voiture).

Elle fréquente **depuis 4 ans une épicerie sociale** : « *Les premières fois je suis venue à reculons mais après je me suis habituée je me suis dit: c'est comme ça* ».

« *ici je prends surtout ce qui m'intéresse, c'est surtout les produits d'entretiens, la lessive... Je prends du beurre que je congèle, de l'huile. Cela me rend bien service, ces produits à coté, les brosses à dents, et dans la nourriture congelée, il y a des choses intéressantes* ».

« Les captifs » : des publics qui dépendent presque exclusivement de l'aide alimentaire avec peu de perspectives d'amélioration

- Une **absence de ressources** qui peut être liée à une situation administrative complexe avec peu de perspectives de régularisation
- Ou des revenus qui reposent largement sur **les minimas sociaux** avec des **dépenses « incompressibles »** qui contraignent le pouvoir d'achat : charge familiale, crédits, loyer, factures...
- Un **cumul de difficultés sociales** : des parcours de vie souvent marqués par des **problématiques de santé physiques et/ou psychiques**.
- Un recours à l'aide alimentaire **depuis plusieurs années, souvent dans différentes structures successivement ou en simultané**.
- Des **achats complémentaires très limités voire inexistants, faisant de l'aide alimentaire un pilier voire une aide à la survie**.
- Des familles dont plusieurs membres, parfois **des générations successives, sont bénéficiaires de l'aide alimentaire**.
- La qualité et la diversité des aliments proposés par l'aide alimentaire pèsent particulièrement sur cette catégorie de ménages qui n'a pas d'autres alternatives.
- Pour autant, les critiques sont peu nombreuses du fait d'un **fort sentiment de reconnaissance** vis-à-vis de l'aide reçue.

Monsieur (55 ans), **ancien SDF, au chômage**, vit seul dans un logement manifestement insalubre. « *Je touche 500€ pour vivre, une fois tout payé il me reste que 42€* ». Il souffre de **problèmes de santé** de longue date et a fait **une demande d'AAH**. Son véhicule en panne depuis le début de la crise sanitaire a fortement contraint sa mobilité : « *Je sors plus, je ne vois personne* ». Il ne peut plus se rendre aux Restos du Cœur et bénéficie désormais de l'épicerie itinérante de l'Ordre de Malte : « *Je ne complète pas ce que je reçois ici dans les magasins, je prends tout ce qu'on me donne, j'ai plus assez pour rien d'autre, juste assez pour payer mes crédits et factures. Heureusement qu'ils sont là, car je sais pas comment je ferais* ».

Je ne travaille pas, parce que je suis handicapée. Un moment donné, je vivais toute seule, maintenant je suis avec ma fille de 18 ans. J'ai son copain aussi, elle vient de tomber enceinte. Je n'ai rien pour les nourrir. Ils sont là, mais ça fait lourd.

Femme seule, 47 ans, AAH

Divorcée en 2005, je me suis retrouvée sans ressources et mon fils est autiste et ça m'a pas permis de reprendre un travail et donc j'ai eu des soucis de santé, un divorce très difficile, des soucis de dos, la RQHT. Je touche l'AAH, une pension d'adulte pour mon fils, c'est très dur, ce sont nos seuls revenus, je ne peux pas travailler.

Femme 60 ans AAH, 2 enfants à charge

Les « passagers » ou les « intermittents » : un « coup de pouce » face à une diminution temporaire du pouvoir d'achat

- Des **formes d'emploi précaires** (intérim, temps partiel subi...) et peu qualifiés, caractérisés par des niveaux de salaires peu élevés et instables.
- **Premières victimes des effets de la crise** sanitaire et économique, ces ménages peinent à intégrer l'emploi stable
- Des ménages **exclus d'un certain nombre d'aides sociales** réservées aux bénéficiaires de minima sociaux ou aux personnes sans ressources.
- Ces ménages ont **peu de marges de manœuvre pour faire face aux imprévus** et aux dépenses exceptionnelles.
- Des publics qui ont **recours à l'aide alimentaire de façon irrégulière**, en fonction des besoins, comme variable d'ajustement face à des revenus instables (augmentation des dépenses ou diminution des ressources momentanée). L'alimentation n'est en général pas le premier motif de venue vers l'assistante sociale (factures, loyer...).
- Le recours à l'aide alimentaire **leur permet de faire des économies et de conserver des habitudes alimentaires.**
- **Un faible ancrage** dans le dispositif d'aide alimentaire qui induit des attentes spécifiques :
 - Un public pour lequel la participation financière est importante
 - Des attentes sur la dimension du « choix » dues à des habitudes de consommation
 - Un public pour lequel le modèle de l'épicerie sociale apparaît particulièrement adapté

Un couple avec 2 enfants. Madame (44 ans) occupait un **emploi à temps partiel** qu'elle a **perdu suite à la crise sanitaire**. Son conjoint est magasinier en CDI. Ils perçoivent 2000€ de revenus mensuels et un loyer de 700€ sans APL : « *Cela fait trop juste, lui il a des crédits, moi d'autres factures à côté* ».

Ils étaient déjà venus à l'épicerie sociale avant la crise sanitaire :

« Je viens par intermittence et si j'ai un temps complet, je ne viens pas. Je suis revenue avec le covid. Je viens ici quand les enfants ont tout vidé. Sinon, j'achète en magasin. Je ne vais pas dans d'autres trucs d'aide alimentaire. Ici, c'est bête à dire mais au moins, je paye ma participation ».

*« Je suis au chômage à cause de la crise car sinon je travaille dans la restauration. Cela fait 6 mois que je viens, à cause de mon contexte financier, par mon AS. Moi j'avais ça en vue car j'ai eu un surendettement, on a échafaudé un plan pour continuer à payer le loyer et ici ça m'aide à faire des courses correctement. » **Homme séparé, au chômage, 42 ans***

« J'ai été partout pour l'alimentation. Pour avoir une aide à la fin du mois. Pour souffler, ne pas dire non à d'autres dépenses (assurance voiture, gaz, électricité, téléphone...). J'espère que c'est une situation passagère. On commence à voir le bout. On est en formation tous les deux. »
Couple avec 2 enfants, au RSA

Les « nouveaux pauvres » : des publics caractérisés par un basculement récent dans la précarité

- Une **perte brutale de ressources** qui peut être liée à :
 - Une perte d'emploi ou un arrêt maladie dont les indemnités sont bien inférieures au salaire précédent
 - Une rupture de droits ou l'attente d'ouverture de droits
 - Une rupture familiale (divorce, décohabitation de jeunes) ou un décès de conjoint
- Un contexte budgétaire où les ménages doivent par ailleurs faire face à d'importantes **charges «incompressibles»** (logement, énergie, crédits...)
- Considérant leurs difficultés comme ponctuelles ou parce qu'ils n'ont pas connaissance des dispositifs, ils **n'activent pas immédiatement les leviers de l'action sociale**
- Un recours difficile à l'aide alimentaire également du fait d'un **sentiment de dégradation sociale** que génèrent ces nouveaux modes de consommation

« Je suis allé voir mon assistante sociale pour une réduction sur l'électricité. J'ai attendu six mois pour y aller, mon travail s'est arrêté en juin, je voulais essayer de me débrouiller tout seul, mais j'ai été obligé d'aller demander de l'aide. J'ai 650€ de loyer et 550€ de chômage »

Homme seul, au chômage

Ce qui me choque plus c'est l'inertie dans les attributions de droits. Des fois, c'est une catastrophe. Les femmes qui se retrouvent toutes seules. Le temps que la femme puisse venir, elle n'a plus rien. (Bénévole d'une association)

Couple avec 4 enfants. Madame est en **arrêt de travail depuis 3 mois et en attente de débloquent les droits** à la sécurité sociale. Son mari a fait une demande de MDPH :

« C'est la première fois que l'on se retrouve sans ressource. Je ne suis pas venue tout de suite, j'ai attendu d'épuiser les stocks. La première fois que je suis venue ici j'ai pleuré. »

Partie II - Nature de l'offre d'aide alimentaire, répartition et accessibilité

1) Nature et répartition de l'offre d'aide alimentaire dans la région

Une aide alimentaire délivrée dans 430 points de distribution en région Bourgogne-Franche-Comté

- 306 sites de distribution affiliés à des réseaux disposant d'une **habilitation nationale** dont...



119 sites des Restaurants du Cœur

« Chaque association départementale fonctionne avec un centre d'accueil qui enregistre les inscriptions aux campagnes d'été et d'hiver. L'aide alimentaire est attribuée sous condition de ressources, mais entièrement gratuite. Nous proposons une distribution « au choix accompagné » : la liberté est donnée aux gens de choisir mais une attention est portée à l'équilibre alimentaire. Nous distribuons également sandwiches et salades pour les personnes à la rue ou à l'hôtel, et avons quelques centres qui font des repas chauds. »(délégué national de l'antenne régionale BFC)



80 équipes locales du Secours Catholique

« Historiquement, le Secours Catholique a développé des actions d'aide d'urgence très centrées sur l'aide alimentaire. Aujourd'hui, la grande majorité des aides sont attribuées sous la forme de chèques service ou d'argent liquide, mais il existe encore 4 distributions alimentaires sous forme de colis. Depuis quelques années, le SC a fait évoluer sa politique vers ce qu'on appelle un accès digne à l'alimentation. Cela se traduit par l'émergence de paniers solidaires et de jardins partagés. » (Responsable de délégation SCCF)



32 fédérations et comités locaux du Secours Populaire

« Les unités locales ne pratiquent pas toutes l'aide alimentaire. Les modes de distribution sont les bons alimentaires, les colis à destination de bénéficiaires, les colis à destination de travailleurs sociaux, les épiceries sociales et pédagogiques (nous en comptons une dizaine sur la région) une épicerie inter-associative à Auxerre. (...) Le dispositif itinérant Croix-Rouge sur Roues permet de couvrir des zones blanches. » (Président régional Croix-Rouge BFC)



53 sites de distribution de l'aide alimentaire Croix-Rouge

22 « autres » (Armée du Salut, Entraide protestante, Jardins de Cocagne, Ordre de Malte, UGESS)

- **90 structures locales** habilitées par la DREETS
- A ces points de distribution recensés lors de l'enquête s'ajoute un nombre difficile à évaluer de **CCAS**, également très impliqués (délivrance d'aides financières, tickets services, colis d'urgence, aides au paiement des factures de cantines).

Répartition des points de distribution (hors CCAS)

 Nb de structures à la commune

 Structures habilitées régionalement

Yonne



Côte d'Or



Haute-Saône



Nièvre



Terr. De Belfort



Doubs



Saône et Loire



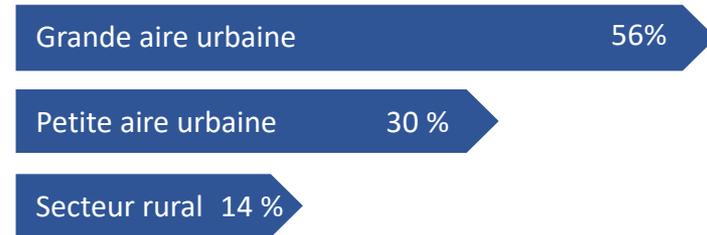
Jura



Les principales caractéristiques des structures d'aide alimentaire en région

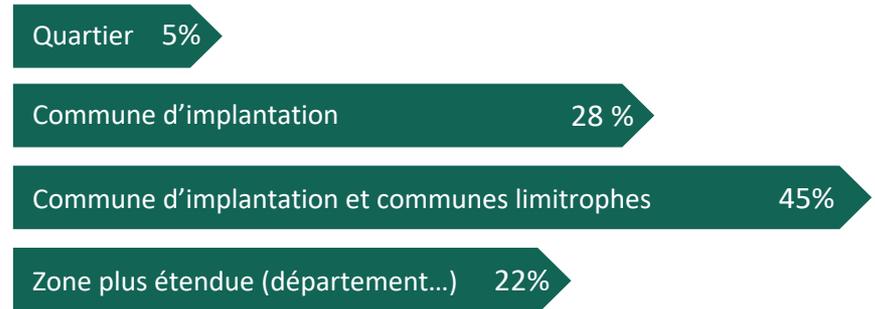
- **Plus de la moitié des structures sont implantées dans de grandes aires urbaines** de plus de 30 000 habitants, seules 14% d'entre elles sont implantées dans une commune rurale.
- **L'aide alimentaire est le plus souvent distribuée toute l'année (97%) , et dans un seul lieu.** Seules 29% des structures, en majorité situées en zone urbaine, disposent de plusieurs sites de distribution.
- Les structures rayonnent le plus souvent **à l'échelle communale et intercommunale**
- **Le fonctionnement des structures repose largement sur le bénévolat :**
 - En moyenne, on recense 24 bénévoles pour 2 à 3 salariés par structure.
 - Il existe des écarts importants concernant le nombre de bénévoles : une quinzaine de bénévoles en moyenne pour les structures habilitées régionalement, contre une quarantaine pour les antennes des grands réseaux nationaux.

Territoire d'implantation des structures



Source : enquête FORS – 138 répondants

Zone de provenance des publics



Source : enquête FORS – 131 répondants

	Moyenne	Total ensemble des structures	Minimum	Maximum
Salariés	2,4	235	0	25
Bénévoles	24	2679	0	100
Stagiaires	2,7	173	0	40
Services civiques	0,35	23	0	3

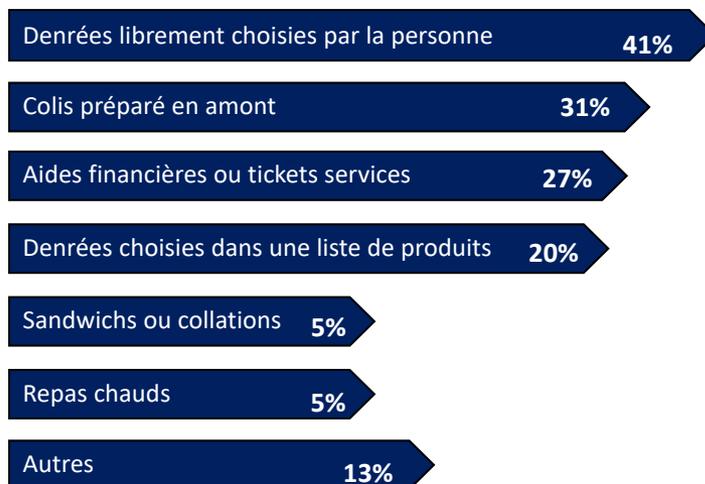
Les formes de l'aide alimentaire

- **92 % des structures répondantes distribuent des denrées brutes**, librement choisies par les personnes (41% des structures) ou sous forme de colis préparés en amont (31%)
- **Une minorité de structures répondantes distribuent des tickets services ou des aides financières** (27%). Ce mode de distribution concerne avant tout les CCAS : plus de la moitié des CCAS répondants pratiquent cette forme d'aide, tandis qu'un tiers seulement distribuent des denrées brutes.
- **63% des répondants conditionnent l'accès à l'aide à l'orientation préalable par un travailleur social**, et/ou à des critères de ressources (60%) et dans une moindre mesure au lieu de résidence (32%). Seules 9% des structures proposent au moins un type de distribution avec un accès libre et universel.
- **47% des structures répondantes à l'enquête proposent une aide gratuite**. La demande d'une participation financière peut cependant varier selon les formes d'aides : celle-ci peut être gratuite dans le cadre d'une aide d'urgence par exemple, ou délivrée contre contribution financière dans le cadre d'un accès plus pérenne.

Exemple : à l'épicerie sociale de Nevers (ASEM), les clients choisissent librement leurs produits en rayon, dans une limite de quantité en fonction de la composition familiale et des types de produits. Ces critères sont matérialisés par des gommettes de couleurs sous chaque produit et des étiquettes informatives.

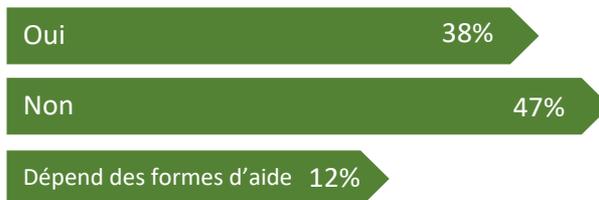
Exemple : au CCAS de Baume-les-Dames, les bénéficiaires viennent avec leurs cabas vides qui seront remplis de denrées brutes – produits de bases, fruits et légumes frais, produits d'hygiène – par les bénévoles. Un choix entre tel ou tel produit est parfois proposé. Une participation de 2€ par foyer est demandée et l'aide est accordée suite à un examen de la situation par un travailleur social.

Les modes de distribution de l'aide alimentaire



Source : enquête FORS -138 répondants

Participation financière du bénéficiaire à l'aide fournie



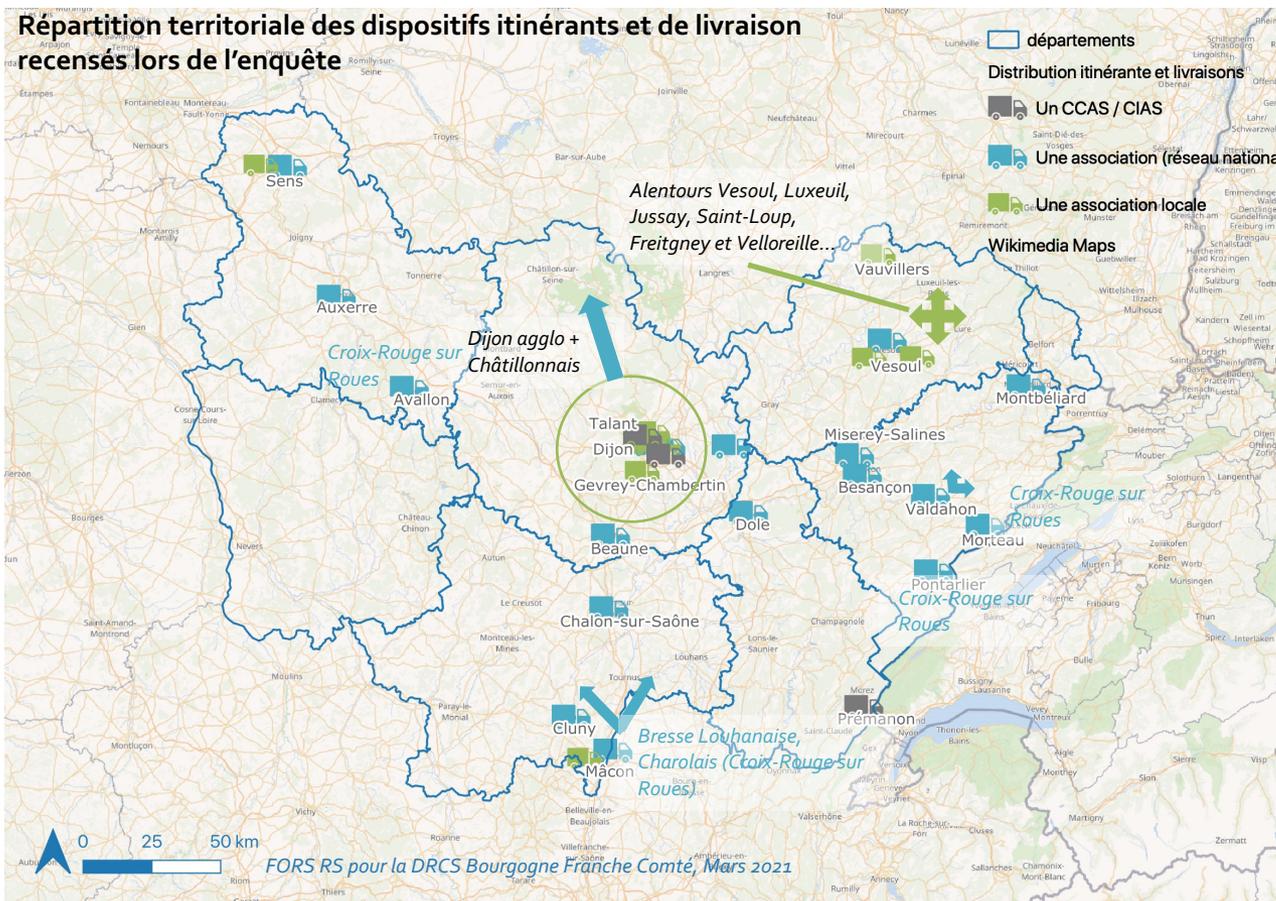
Source : enquête FORS – 132 répondants

Les Banques Alimentaires, un acteur-clé de l'approvisionnement des structures d'aide alimentaire dans la région

- Les structures répondantes à l'enquête mentionnent **4 sources principales d'approvisionnement** :
 - Les **Banques alimentaires** (75% des répondants)
 - Les **achats directs** (53%)
 - Les **ramasses auprès de GMS** (31%)
 - Les **dons d'entreprises** (28%)
- Une grande partie des structures distribuant l'aide alimentaire est approvisionnée essentiellement par **l'une des 3 Banques alimentaires de la région**.

Banque Alimentaire Bourgogne	Banque Alimentaire Franche-Comté	Banque Alimentaire Jura
<p>Territoires : Côte d'Or (21), Nièvre (58), Saône-et—Loire (71), Yonne (89)</p> <p>Sites : Dijon (21), Nevers (58), Chalon-sur-Saône (71), Sens (89)</p> <p>Equipe : 10 salariés, 170 bénévoles,</p> <p>176 structures fournies dont une quarantaine de CCAS (colis d'urgence) et 22 épiceries sociales (60% des bénéficiaires)</p> <p>+ de 2600 tonnes distribuées (2019)</p>	<p>Territoires : Doubs (25), Haute-Saône (70), Terr. De Belfort (90)</p> <p>Sites : Besançon (25), Montbéliard (25), Pontarlier (25), Vesoul (70)</p> <p>Equipe : 4 salariés, 250 bénévoles</p> <p>88 associations fournies</p> <p>Env. 2300 tonnes distribuées à des associations habilitées, 200 à des CCAS (2019).</p>	<p>Territoires : Jura (39)</p> <p>Sites : Champagnole (historique), Dole (antenne récente)</p> <p>Equipe : 2 salariés, env. 40 bénévoles</p> <p>55 associations fournies (essentiellement des ES) et de nombreux CCAS pour des colis d'urgence.</p>

Le développement de dispositifs itinérants et livraisons à domicile



- L'enquête a permis d'identifier **32 structures** mettant en place une distribution itinérante ou un système de livraison à domicile., parmi lesquelles plusieurs **unités locales de la Croix-Rouge** ayant développé le dispositif « Croix-Rouge sur Roués » dans le cadre du programme Mobilités, ou de la livraison à domicile.
- Ces dispositifs se sont développés récemment, notamment depuis le premier confinement, pour faire face aux **problématiques de zones blanches et aux difficultés de mobilité** des bénéficiaires.
- **D'autres projets sont en cours d'étude ou de déploiement**, portés par exemple par les Restos du Cœur : dans le Jura, au sud de Lons-le-Saulnier, et dans le Territoire de Belfort.

Exemple de dispositif itinérant : L'Ordre de Malte dans le Châtillonnais

Depuis octobre 2020, l'Ordre de Malte en Côte d'Or permet à une dizaine de ménages précaires rencontrant des difficultés de mobilité au sens large, de profiter des services d'une épicerie sociale et solidaire sans avoir à se déplacer : « *Il s'agit ici d'une aide qui doit être passagère et qui doit permettre aux gens d'obtenir un coup de pouce. Les critères de sélection des personnes que nous accompagnons sont les suivants : habiter une zone rurale et éloignée du Châtillonnais et être en situation de précarité.* » (Responsable de l'EPSS)

Un samedi sur deux, les membres de l'organisation parcourent près de 300 kilomètres à travers le Châtillonnais afin de livrer à domicile les denrées sélectionnées préalablement par les publics bénéficiaires, et de remplir les bons de commande pour les prochaines livraisons.

Les divers « types » de structures inscrites dans le champ de l'aide alimentaire

Les épiceries sociales

- **31** répondants
- Entre **2 et 3 salariés** et **17 bénévoles** en moyenne
- Proposent le plus souvent des **denrées en accès libre** mais aussi, plus rarement, des **aides financières et tickets services**
- 1/3 d'entre elles proposent un **accompagnement global**

Les « petites » associations dont l'activité exclusive est l'aide alimentaire

- **27** répondants
- Des associations ne disposant pas toujours de salariés (**moins d'1 salarié et 31 bénévoles** en moyenne)
- Proposent généralement des denrées en **accès libre** ou sous forme de **colis préparés**, dans **un seul lieu**
- Un accompagnement centré sur **l'accueil, l'écoute et l'information**

Les associations

« généralistes » proposant un accompagnement global

- **31** répondants
- Souvent des **antennes de réseaux nationaux** (SPF, Restos du cœur...)
- Des moyens humains plus conséquents : **3 salariés pour 39 bénévoles** en moyenne
- Des formes de distribution variées : choix libre, choix dans une liste, colis préparés, etc.
- 1 sur 2 distribue l'aide dans **plusieurs lieux**
- Un accompagnement diversifié : **ateliers thématiques, permanences d'acteurs...**

Les structures d'hébergement et accueils de jour proposant une aide alimentaire

- **17** répondants
- Des structures professionnalisées : **3 salariés et 7 bénévoles** en moyenne
- Des structures avant tout situées dans les **grandes aires urbaines**
- Des formes de distribution variées, avec la distribution de **repas chauds et sandwiches ou collations** pour un public plus souvent sans domicile fixe
- Un accompagnement réalisé par des salariés travailleurs sociaux

Les CCAS

- **26** répondants
- En moyenne **3 salariés, 3 bénévoles**
- Une implantation majoritairement en **secteur urbain**
- Une aide allouée le plus souvent sous la forme **d'aides financières ou de tickets services**, plus rarement sous forme de denrées brutes

2) Des problématiques d'accessibilité qui demeurent prégnantes

Les impacts de la crise sanitaire sur l'accessibilité de l'aide et le fonctionnement des structures

- Malgré une « tension » plus forte sur les structures d'aide alimentaire, **ces dernières ont pu maintenir leur activité durant le confinement** du printemps 2020 :
 - La moitié des répondants a dû faire face à une diminution (légère ou forte) du nombre de bénévoles, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.
 - Pour autant, 75% des structures répondantes ont pu rester ouvertes durant cette période (et la quasi-totalité en milieu rural).
- Au-delà, **la crise a eu des effets importants sur le fonctionnement des sites et les pratiques des acteurs** :
 - Des conditions d'accès et de distribution modifiées pour 1/3 des répondants (accès inconditionnel ou plus souple, prise de rendez-vous, fin du libre choix...), et l'arrêt des activités menées autour de l'aide alimentaire (ateliers, espaces de convivialité...)
 - Le développement de nouvelles pratiques (allers-vers, livraisons à domicile)
 - L'expérimentation des « tickets services » (17% des répondants), un dispositif perçu comme permettant de faire des achats complémentaires aux colis et plus adaptés aux besoins
 - Mais aussi, l'apparition de coordinations nouvelles entre structures et un renforcement des liens avec les services sociaux institutionnels.

Le cas d'une Unité Locale de La Croix-Rouge

Avec l'arrivée de la pandémie, une trentaine de bénévoles âgés de plus de 70 ans se sont mis en retrait et ne sont pas revenus. Malgré cela, l'UL n'a fermé qu'une semaine au début du premier confinement. A ce moment-là, une association spécialisée dans le recrutement de bénévoles a été d'un grand secours en apportant une quarantaine de bénévoles. **Le manque d'effectifs reste cependant problématique sur le long terme, et la structure ne fonctionne normalement que grâce à un fort investissement du « noyau dur » de 10 bénévoles.**

« Avec cette organisation [conséquence à la baisse du nombre de bénévoles et aux règles sanitaires], on a perdu un peu le côté dialogue. Avant, les personnes qui venaient le mardi par exemple, voyaient toujours les mêmes bénévoles, ça permettait de créer du lien. Y a une perte de dialogue. Les bénéficiaires discutaient aussi plus entre eux, dans la salle d'attente. Aussi, avant, la porte [de la salle de distribution] était fermée, il y avait une confidentialité, on pouvait discuter, il y avait une confiance avec les bénévoles, qui demandaient toujours par exemple comment va votre fils ou qui donnaient une brioche si on savait que la personne allait recevoir les petits-enfants... La porte ouverte peut aussi créer du conflit : on voit ce que prend Mme X... » (bénévole de l'UL)

Des usagers confrontés aux difficultés d'accès aux structures, notamment en milieu rural

- > **A l'échelle régionale, le nombre de distributions itinérantes reste limité** en raison des multiples contraintes logistiques qu'elles impliquent : achat et entretien d'un véhicule adapté, coût du carburant, temps de trajets, bénévoles volontaires et prêts à s'investir...
- > **L'accessibilité physique des structures demeure donc complexe** pour une partie des ménages interrogés (personnes âgées, avec des problèmes de santé, familles avec des enfants en bas âge) :
 - **En milieu rural** : des temps et coûts de déplacements importants pour accéder aux structures;
 - **En ville** : le maillage de transports en commun parfois peu adapté localement.
- > Par ailleurs, les solutions consistant à développer les aides sous forme de tickets services auprès des publics éloignés se heurtent à des difficultés : **l'utilisation des tickets services en milieu rural est complexe**, du fait du manque d'enseignes commerciales affiliées acceptant ces modalités de paiement et du manque d'enseignes discount localement (problème de « rentabilité »).

Données clés : Alors que 73% des structures répondantes rayonnent à l'échelle communale /intercommunale, voire plus étendue (22%), seules 16% d'entre elles proposent un système de livraison à domicile et 10% ont mis en place des dispositifs itinérants.

Actuellement on fait 250 kilomètres lors de chacune de nos journées de distribution. (...) A terme, on aimerait atteindre 40 ménages mais il faut être réaliste, tant que je suis seul ce n'est pas possible. (ES itinérante)

On est isolés, on a 70 km aller-retour pour faire les courses à Châtillon. On souhaiterait être davantage accompagnés. (Couple 50 ans)

Pour venir ici, ça fait loin. Je viens en voiture avec une amie, sinon faut prendre au moins deux bus et puis marcher. (Femme 70 ans)

Il n'y a pas longtemps, on a eu un monsieur qui est arrivé à 13h pour la distribution, mais il était parti en bus à 9h30, ensuite il avait attendu l'ouverture du local, et il reprenait son bus à 17h30. (association – réseau national)

Des phénomènes de non recours de la part de certains publics en insécurité alimentaire

- Le **manque d'accessibilité** des structures représente une cause de non recours pour une partie des publics
- Les structures d'aide alimentaire pâtissent encore d'une **image stigmatisante**, qui rend le premier pas difficile pour de nombreux ménages.
- Un autre facteur de non recours réside dans la **méconnaissance de l'offre** ou le fait de la percevoir comme « destinée à d'autres » personnes plus en difficulté .
- Certains profils de publics sont jugés plus « **à risque** » de **non recours** :
 - les travailleurs pauvres,
 - les personnes âgées
 - les personnes isolées en milieu rural (ex. les agriculteurs), perçues comme plus exposées au sentiment de stigmatisation du fait du « regard » de la communauté.
- Les acteurs mentionnent de possibles lacunes dans le repérage des besoins et des situations d'insécurité alimentaires.

Avant on allait aux Restos du Cœur, j'ai arrêté car je n'avais plus de voiture. Pour y aller, il fallait changer de bus deux fois. (Femme 55 ans)

Les personnes qui en ont besoin mettent du temps à venir demander de l'aide et d'autres personnes ne viennent pas du tout. Je vous donne un exemple, une personne dans mon entourage : « mais tu peux pas rester comme ça, va à X ! », « ah non, je suis pas une cassos ! ». (Femme 61 ans)

Je ne connaissais pas avant les Epicerie itinérantes et en petite zone rurale, plein de gens n'osent pas le dire, ils ont peur de demander de l'aide, vous savez. (femme 60 ans)

Au début, je ne voulais pas, j'avais trop honte, au bout d'un moment je me suis dit : c'est ridicule, l'amour propre tant pis. Après je me suis habituée, je me suis dit « c'est comme ça. » (Femme 70 ans)

Nous ne connaissons pas les familles de travailleurs pauvres qui ne font pas forcément appel aux services sociaux. (association – réseau national)

De nombreuses personnes ne connaissent pas leur droit ou n'acceptent pas de recourir à l'aide alimentaire. Comment créer des lieux déstigmatisés ? Trouver des entrées différentes pour l'aide alimentaire, créer une image positive avec une épicerie de quartier dynamique, ouverte ? (réseau associatif)

Synthèse des problématiques constatées

Au niveau des publics	<ul style="list-style-type: none">• Méconnaissance de l'offre• Accessibilité parfois difficile, en milieu rural ou en ville• Représentations négatives de l'aide alimentaire
Au niveau des structures d'aide alimentaire et des acteurs sociaux	<ul style="list-style-type: none">• Maillage parfois insuffisant, dans certains secteurs• Difficulté à « aller vers », coût financier et logistique des distributions itinérantes• Publics potentiels qui ne se manifestent pas

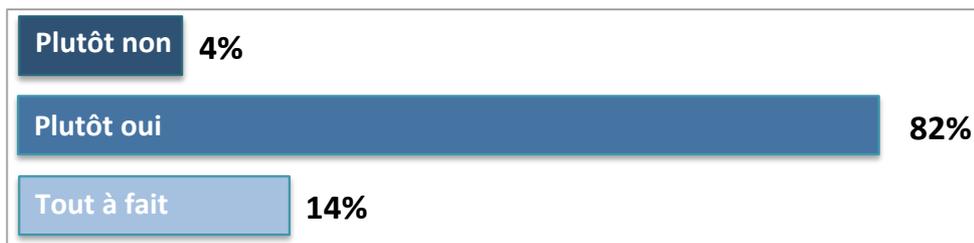
Partie III - L'enjeu de la qualité et de la diversité alimentaire pour les publics aidés

1) Une aide importante, mais qui ne comble qu'imparfaitement les besoins alimentaires des ménages

Selon les structures enquêtées, une aide « de qualité » et globalement adaptée aux besoins des ménages de leur territoire

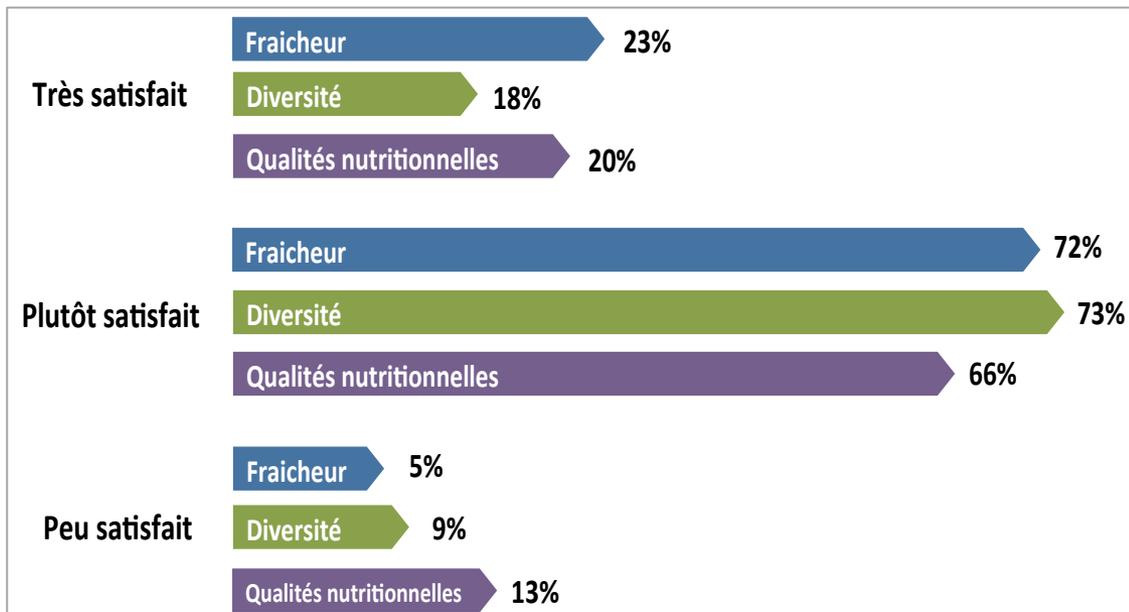
L'aide que vous apportez vous semble-t-elle adaptée aux besoins (qualitatifs et quantitatifs) des ménages de votre territoire ?

- Une large majorité des structures répondantes estiment apporter **une aide qui correspond aux besoins des ménages de leur territoire**



- En majorité, les structures affirment également être « **plutôt satisfaites** » quant à la fraîcheur, à la diversité et à la qualité nutritionnelle des denrées distribuées

Niveau de satisfaction des structures enquêtées quant aux denrées distribuées



Vitale ou substantielle, une aide alimentaire jugée nécessaire par les usagers interrogés

- > L'aide alimentaire apportée par les structures est jugée « **essentielle** » par la plupart des ménages interrogés
- > Ses effets positifs sur l'alimentation sont largement soulignés :
 - La découverte (ou redécouverte) du **plaisir de cuisiner, de s'alimenter**.
 - Une **alimentation plus diversifiée** avec l'accès à des denrées que les ménages ne consommaient pas ou plus (viande, légumes et fruits frais...)
 - Des pratiques alimentaires décrites comme **plus « saines »**
 - Une **image de soi revalorisée**, grâce à l'accès à des produits bios et/ou de bonne qualité.
- > L'aide alimentaire permet également de **mieux gérer son budget**, de faire face plus facilement à certains aléas ou de financer des « petits plaisirs ».
- > **Les tickets services** représentent enfin un mode de distribution apprécié car permettant de faire ses courses « comme tout le monde » et de compléter les denrées selon ses besoins.

*Je me nourris grâce à l'épicerie. Sinon comment je ferais ?
Je m'alimente mieux ici. J'ai des légumes. (Femme 71 ans)*

On mange mieux, bien plus équilibré alors qu'avant, ce n'était vraiment pas ça. (Couple 50 ans)

Je n'ai jamais été à court de nourriture, mais l'épicerie ça me permet de manger plus de fruits et de légumes. (Femme 26 ans)

Quand on a du bio c'est valorisant, on mange comme les autres. On a ce privilège. C'est une bouffée d'air, une ouverture. (Femme 45 ans)

Je fais goûter des légumes nouveaux à mes enfants. En magasin, ça a un coût. J'en achetais pas beaucoup. On n'a pas toujours des carottes oranges, il y a diverses couleurs. C'est sympa. Des radis immenses et blancs. Ça permet de découvrir plusieurs variétés. (Femme 39 ans)

J'ai 5 enfants et là, je fais de vraies économies et là je peux dire à mes enfants « je te paye un petit Mac Do ». (Femme, 55 ans)

J'ai eu des chèques services, ça permettait de se faire plaisir et de faire des courses classiquement. Ça m'aidait énormément, c'est un bon complément et ça permet d'acheter ce qu'on veut. (Homme 49 ans)

Néanmoins, une insécurité alimentaire persistante pour une partie des bénéficiaires

- > Les **mécanismes d'attribution** sont fondés sur des barèmes (seuil de ressources maximal et composition familiale) qui définissent les quantités allouées. **Ils ne prennent pas en compte le reste-à-vivre « effectif » des ménages** et leurs capacités d'approvisionnement en dehors de l'aide alimentaire.
- > Pour les ménages les plus dépendants de l'aide alimentaire, **les quantités attribuées s'avèrent insuffisantes**. Cela se traduit par :
 - Une diminution du nombre de repas consommés quotidiennement et/ou la suppression de certains aliments.
 - Des privations des adultes au bénéfice des enfants au sein des foyers.
- > Les quantités de denrées disponibles au sein des structures sont par ailleurs limitées, **ce qui affecte la capacité de choix des bénéficiaires** :
 - Des produits font l'objet de « rationnements » lors des distributions pour que chacun puisse en bénéficier.
 - La capacité de choix des ménages est variable selon le moment de passage lors de la distribution (moins en fin de distribution).
 - Il en découle des tensions voire des conflits dans les files d'attente, que les bénévoles tentent de réguler (par la mise en place de systèmes de tirage au sort, par exemple).

Je vis uniquement avec ce que j'achète ici. Je tiens la semaine avec les fruits et légumes et je complète avec les pâtes. On arrive à avoir du poulet ici, je le donne à ma fille, moi je m'en passe. (femme 40 ans)

Quand la ramasse n'est pas suffisante, c'est difficile avec une famille: une petite assiette de petits pois carottes, c'est limite, c'est un plus à vos courses mais ça ne permet pas de survivre toute la semaine. (Homme 49 ans)

Des fois c'est juste, mais bon, ils font comme ils peuvent et moi je suis contente du peu qu'on me donne. (Femme 55 ans)

A l'épicerie, c'est plus varié et c'est nous qui choisissons. Mais quand même, on ne choisit pas trop. Cela dépend de la ramasse dans les magasins. (Femme 26 ans)

On peut avoir des limites de quantité sur certains produits comme le lait, l'huile. Des moments, on en a à profusion et d'autres fois non, alors on rationne. (association-réseau national)

Il y a des jours où on arrive ici, il n'y a presque rien. Ça dépend de la collecte et de l'heure à laquelle on vient. En fin de journée, il n'y a presque rien dans le panier. (Femme 71 ans)

2) Des marges de progrès quant au choix, à la diversité et à la qualité des denrées fournies

Des quantités et types de denrées qui ne concordent pas toujours avec les besoins

➤ **Les quantités et la diversité des denrées disponibles sont limitées par les moyens des structures**, et en particulier :

- Leur capacité à acheter des denrées sur leurs fonds propres.
- Leurs moyens humains et matériels (locaux, espaces de stockage).

Au début il n'y avait pas de plafond de commande pour les bénéficiaires mais depuis 15 jours, ils ont un choix limité de 17 denrées, tout ceci pour une question d'organisation car je suis seul pour tout : la prise de commande, l'achat des denrées, la préparation des colis et la distribution. L'association n'a pas de local à Dijon, je stocke chez moi les denrées, je n'ai pas le choix. (ES itinérante)

➤ Les associations soulignent aussi **des difficultés d'adaptation aux besoins alimentaires des ménages** :

- Des produits reçus massivement à certaines périodes ou, au contraire, manquants.
- L'impossibilité de reconditionner certains produits pour les adapter aux besoins des ménages et à la composition des foyers.
- Des aliments non souhaités, ou de faible qualité nutritionnelle, parfois reçus en grande quantité.

Un Autogrill a proposé de donner 17 jambons entiers. Comment le couper ? Si on prend un labo, ça a un coût important. Et on ne peut pas le faire nous, à cause des normes, il faut une date sur les produits qu'on donne aux bénéficiaires, il faut une traçabilité. (association)

L'approvisionnement est aléatoire, certaines semaines on a beaucoup et certaines pas beaucoup. On a eu 750 litres de Coca. On a eu 140 kg de chips. On est obligé de faire avec les produits qu'on nous donne. On préférerait donner de la viande fraîche. (association)

➤ **Plus d'1 structure sur 3 déclare des difficultés à répondre à certains besoins spécifiques** exprimés par les ménages, notamment concernant **les produits frais**.

La question des produits frais revient tout le temps. On fait des ramasses et on a de moins en moins de produits frais car avec la politique des GMS des promos à -30%, on ne les récupère pas ou elles ont dépassé la DLC. Il y a un vrai sujet autour de l'approvisionnement en produits frais. (Acteur - Groupe de travail)

Des systèmes d'approvisionnement soumis à de multiples aléas

Quelles sont les difficultés rencontrées en matière d'approvisionnement ?

Des denrées qui périssent parce qu'elles ne sont pas distribuées à temps ou parce qu'elles arrivent en trop grand nombre	39 %
Un manque de vision à moyen/long terme sur les approvisionnements	37 %
Un espace de stockage insuffisant ou peu adapté	35 %
Des produits qui ne correspondent pas aux attentes et besoins des bénéficiaires	28 %
Un manque de moyens humains pour la collecte et/ou le transport des denrées	26 %
Une trop forte dépendance vis-à-vis d'une structure pour l'approvisionnement	17 %
Un manque de moyens matériels pour la collecte et/ou le transport des denrées	12 %
Autre	9 %
Total / répondants	202 %

Nous constatons des défauts de structuration de la filière dans certains secteurs. Des maraichers en surproduction qui n'écoulent pas leurs stocks. Comment organiser la gestion de ces surplus ? Il y a un problème de connexion entre filières productrices et consommateurs. (institution)

On voit de plus en plus de PAT : à chaque fois l'aide alimentaire n'est pas invitée, sur notre secteur, c'est le département le pilote et je n'ai pas de réponse. (Epicierie sociale)

Répondants : 93 / Réponses : 188

- Les structures répondantes soulignent le **caractère aléatoire des approvisionnements et la difficulté à planifier et anticiper les arrivages.**
- **L'enjeu de diversification des sources d'approvisionnement et le recours aux circuits courts (achats ou dons) semble difficile à concrétiser** (petits volumes ou insuffisants au regard des besoins par producteur, manque de connexion entre le monde agricole et celui de l'aide alimentaire, inscription inégale de l'aide alimentaire dans les PAT...) :
 - 30% des structures ont développé des solutions par le biais de circuits locaux ;
 - Seules 7 % des structures s'approvisionnent par le biais d'achats groupés avec d'autres associations ou de plateformes intermédiaires;
 - 4% font appel à des jardins à vocation d'insertion sociale et professionnelle.

Une coordination entre acteurs souvent évoquée (et souhaitée) mais qui peine à se mettre réellement en place

- L'enquête souligne l'**existence de coopérations inter-acteurs, peu systématisées et dépendantes des initiatives locales** :
 - Des coopérations spontanées existent en matière de gestion des ramasses, d'échanges de marchandises, et permettent de lisser les approvisionnements.
 - Des initiatives « remarquables » sur quelques territoires.
- Les structures interrogées soulignent la persistance :
 - De **logiques encore concurrentielles**
 - D'une **faible interconnaissance** et d'un manque d'échanges concernant les personnes accueillies, leurs besoins, les capacités d'accompagnement des différentes structures.
- Le renforcement des coopérations entre acteurs est la **première piste d'amélioration évoquée par les acteurs répondants à l'enquête**

Nos relations sont difficiles avec les autres associations, on n'arrive pas à travailler ensemble. Mon souhait serait une réelle coordination entre les acteurs ainsi qu'un guichet unique permettant de ne plus se marcher sur les pieds, pour qu'on se répartissent les demandes en fonctions des besoins des publics, de leurs problématiques et de leur lieu de résidence. (ES itinérante)

Cela fonctionne bien sur les échanges de marchandises mais en dehors de ça, on n'a pas d'échanges. On sait plus ou moins ce qu'ils font en matière d'accompagnement, mais chacun fonctionne dans son coin. Ce serait pourtant utile de savoir ce qu'ils font, pour orienter les gens.(association – réseau national)

Il faudrait une meilleure connaissance des besoins et des structures "locales" assurant la distribution alimentaire, tenter de coordonner ces distributions alimentaires dans le temps et pas les mêmes jours. (Association)

Il faudrait grouper les achats, rapprocher les différentes structures pour des actions communes. (Association-réseau national)

Données clés : La crise sanitaire et le confinement ont dynamisé les partenariats locaux :

- 49% des structures évoquent des « bonnes pratiques » et coordinations nouvelles sur leurs territoires
- Parmi elles, 16 structures évoquent des partenariats nouveaux entre acteurs de l'aide alimentaire et 11 structures évoquent un travail plus étroit avec les services sociaux de droit commun

Synthèse des problématiques constatées

Au niveau des publics

- Des denrées parfois manquantes ou peu adaptées (format des lots, qualité nutritionnelle...)
- Des quantités qui peuvent être insuffisantes pour les personnes les plus dépendantes de l'aide alimentaire pour se nourrir
- Un choix parfois contraint par l'offre disponible et une forme de « pression » lors des temps de distribution
- Le souhait de pouvoir bénéficier de davantage de produits frais (fruits, légumes, laitages, viande...)

Au niveau des structures d'aide alimentaire et des acteurs sociaux

- Un approvisionnement soumis aux aléas, difficile à anticiper.
- Des moyens humains et financiers limités (pour les achats, les ramasses...)
- Une difficile diversification des sources d'approvisionnement
- Des coopérations entre structures d'aide alimentaire qui dépendent d'initiatives locales et sont peu systématisées

Partie IV - Le défi de l'accompagnement vers l'insertion et /ou l'autonomie alimentaire

1) Des dispositifs d'accompagnement variables

Les pratiques d'accompagnement mises en place

- La quasi-totalité des structures répondantes déclare être en mesure de proposer **un accueil – écoute, d'informer et orienter vers les acteurs du territoire.**
- **41%** reçoivent des **permanences de partenaires** au sein de la structure.
- **69%** s'estiment en **capacité de proposer un accompagnement partiel** par les bénévoles ou salariés de la structure, et **55%** un accompagnement global.
- Pour la quasi totalité des structures proposant un accompagnement, celui-ci porte **a minima sur l'accès aux droits sociaux et l'accompagnement administratif.**
- **46%** des structures (en premier lieu des structures locales et des CCAS) proposent des **ateliers collectifs** organisés par les bénévoles ou des partenaires : ateliers cuisine, activités de loisirs ou culturelles, ateliers autour de la santé et de l'équilibre nutritionnel.



Croix-Rouge, unité locale de Beaune

Des structures qui jouent un rôle important de soutien moral et de lutte contre l'isolement

- Les publics mettent le plus souvent en avant le rôle social des structures . La fréquentation des structures d'aide alimentaire **permet de rythmer le quotidien, d'éviter le repli sur soi** :
 - Les **retours sont globalement positifs** sur la qualité de l'accueil et la « bienveillance » des équipes bénévoles
 - Les bénéficiaires expriment **l'importance des liens tissés avec les bénévoles ou les autres bénéficiaires** en matière de soutien moral.
- Cette fonction d'écoute, de sociabilité et d'orientation a cependant été fortement **perturbée par le contexte sanitaire** et la réorganisation des modes de distribution.
- Les associations jouent parfois aussi **un rôle de relais** pour les personnes qui se tiennent « à distance » des services sociaux de droit commun, mais **cette fonction repose sur une bonne interconnaissance locale des acteurs** sociaux et de l'aide alimentaire.

Au début je venais pas, je restais dans la voiture. Là je m'aperçois que je suis pas tout seul sur le même bateau, j'ai connu quelqu'un qui est maintenant un ami. On n'est pas une équipe mais... On est bien. (Homme 59 ans)

Bien sûr on aime bien voir des gens, discuter, parce qu'avec le stress et l'anxiété. Si je reste tout seul à la maison je deviens fou. C'est très difficile pour nous. (Homme 64 ans)

Je viens aussi pour l'accueil et la convivialité. C'est un moment chaleureux. Quelque part, c'est un point d'équilibre, ce rendez-vous du vendredi. On revoit des connaissances, on a des affinités ou pas. Il y a une bonne ambiance. (Homme 49 ans)

On se prive moins. On est mieux dans sa tête aussi. (Femme 55 ans)

Sur le groupe whatsapp on s'envoie des photos, des recettes. C'est sympathique. Ça permet de rompre l'isolement qu'on ressent inévitablement quand on est dans un dispositif d'aide. Parce qu'on se dit que c'est anormal. Au fond on s'exclut soi-même. (femme, 55 ans)

Pour l'atelier cuisine, je les accueille et je leur dis « on est là pour partager », plus les cours viennent, plus ils racontent, et ils disent « vivement le prochain cours, car ça me fait du bien ». (Epicerie Sociale)

1) Un accompagnement difficile et qui pose la question de l'autonomie alimentaire des ménages durablement précaires

Un accompagnement des publics qui demeure complexe

- L'accompagnement des bénéficiaires se heurte à **plusieurs obstacles** :
 - La **logistique de distribution alimentaire est chronophage** pour les équipes, et **les espaces d'accueils ne sont pas toujours adaptés**.
 - Les modalités d'accompagnements sont très **dépendantes des initiatives des bénévoles et de leurs compétences** singulières.
 - les bénévoles ne sont pas toujours formés à cette fonction : **41% des structures répondantes évoquent des besoins en formation** sur les fonctions d'accueil et d'accompagnement.
- De leur côté, **les bénéficiaires enquêtés expriment difficilement des demandes d'accompagnement** car :
 - Ils sont, pour certains, déjà « suivis » par les services sociaux
 - Ils n'identifient pas l'association comme étant susceptible de les aider dans les domaines souhaités (emploi, logement) ou ne viennent « que pour l'alimentation »
 - Ils n'envisagent pas d'évolution de leur situation et expriment une forme de rejet ou de résignation vis-à-vis de toute forme d'accompagnement.
- Les demandes exprimées par les bénéficiaires enquêtés portent avant tout sur **l'accompagnement aux démarches et la convivialité**. Plusieurs enquêtés sont aussi intéressés par une participation en tant que **bénévole**.

On prend le temps de discuter avec la personne, mais jamais très longtemps car le temps est compté. (Epicerie sociale itinérante)

On nous demande un renforcement des modalités d'accompagnement, ok, mais il nous faut plus de capital humain et des bons locaux surtout. (Epicerie sociale)

Je suis accompagnée par une AS pour mes problèmes d'argent de pension d'invalidité. Je viens ici uniquement pour l'aide alimentaire. (Femme, 55 ans)

Je n'ai pas de besoin en matière d'accompagnement. Pour que la situation s'améliore ? Il faudrait que j'arrive à avoir plus d'heures, pouvoir passer à temps plein. (Femme 40 ans)

Je ne vois pas d'assistante sociale. Les délais sont longs et puis une fois, j'avais demandé une aide pour acheter une bouteille de gaz, on m'a refusé alors qu'ils ont donné à une amie à moi. Depuis, je n'y retourne plus. (Femme 45 ans)

On pourrait installer une machine à café dans l'épicerie. On paierait un petit truc, comme un distributeur. Pour faire un espace de convivialité. (femme 71 ans)

Un recours dans la durée qui pose la question des perspectives offertes aux publics en matière d'insertion et d'autonomie alimentaire

- Le recours dans la durée à l'aide alimentaire (ménages « captifs » ou « habitués gestionnaires ») soulève la question des objectifs de l'accompagnement : **quelle réflexion sur l'accès à l'alimentation des personnes « en situation de pauvreté structurelle » ?**
- Les publics enquêtés se sentent généralement peu légitimes à critiquer l'aide fournie mais **vivent difficilement cette forme « d'assistanat alimentaire » dans la durée.**
- Certains acteurs souhaitent **penser la lutte contre l'aide alimentaire au-delà de sa fonction palliative et d'urgence**, et développent des projets ou initiatives visant rendre les ménages des « acteurs » de leur alimentation (Réseau Active, Secours Catholique...). Pour ces acteurs, plusieurs leviers permettraient d'amorcer cette évolution :
 - **Une participation accrue des publics au fonctionnement des structures (bénéficiaire-bénévole)**, déjà pratiquée et valorisée par certains réseaux (ex. Secours Populaire), mais qui suscite encore des réticences au sein des équipes (peur de déstabiliser le fonctionnement de l'équipe, difficulté à trouver des tâches adaptées en nombre suffisant...);
 - **La création de lieux « ouverts » fonctionnant sur le principe de la mixité des usages et des publics** (tiers lieux alimentaires) et donc moins stigmatisants pour les usagers;
 - L'implication des personnes aidées dans des **projets solidaires d'achats en circuits courts auprès des agriculteurs locaux**, permettant aux personnes de restaurer leur image, de contribuer à des actions positives tout en améliorant la qualité de leur alimentation (ex. les Paniers Jura Solidaire du Secours Catholique dans le Jura)

On a des difficultés à voir comment ils peuvent sortir de cela... Pour nous, dans épicerie sociale, il y a « social », c'est un lieu de reconstruction, ils n'ont pas vocation à y venir pendant des années. Il n'y a pas de limite de durée dans le temps, c'est une bonne question... On n'a pas vocation à faire de l'assistanat, et en même temps toute détresse mérite secours... On n'a pas fait le choix politique de répondre à cette question. (association – réseau national)

On a aussi des personnes qui ne veulent plus aller aux distributions, il y a aussi la dignité, ils nous disent tous que c'est très difficile. Cela reste très humiliant. (association- réseau national)

Il faudrait favoriser la démocratie alimentaire avec la mise en place de lieux ouverts sur l'extérieur, accueillant une pluralité d'activités dont l'accès à une alimentation digne et durable resterait l'axe central, mais qui permettrait également d'infuser de nombreux autres domaines. Il faut une approche systémique. (Association réseau national)

Synthèse des problématiques constatées

Au niveau des publics

- L'ancrage de longue durée (voire permanent) dans l'aide alimentaire : un circuit d'alimentation parallèle pour les ménages précaires ?
- Un sentiment de stigmatisation encore important et un sentiment d'« assistanat » parfois mal vécu

Au niveau des structures d'aide alimentaire et des acteurs sociaux

- D'un dispositif « coup de pouce » à un soutien permanent : une perte de sens pour les bénévoles ?
- Des bénévoles parfois démunis pour accompagner les publics (manque de formation, manque de temps, accompagnement complexe de publics dont la situation évoluera peu...)
- Un rôle « social » des structures, mais des difficultés à répondre aux attentes de certaines personnes qui souhaiteraient s'impliquer et participer davantage

Partie V – Plan d'action régional

Du diagnostic au plan d'action régional

- Le plan d'action formulé fait la synthèse des orientations et propositions travaillées lors des **groupes de travail départementaux** réalisés entre juin et septembre 2021, rassemblant **les acteurs locaux de l'aide alimentaire** (associations et CCAS), et leurs **partenaires institutionnels** (Conseils départementaux, communes, services de l'Etat, Caf...).
- En préambule du plan d'action, les enquêtes et les temps de concertation réalisés dans le cadre de l'étude ont souligné **deux enjeux transversaux**, devant faire l'objet d'un travail inter-partenarial dédié au cours des années à venir :
 - **Consolider la connaissance des publics** exposés à la précarité alimentaire, des bénéficiaires de l'aide alimentaire ainsi que des structures de l'aide alimentaire, tant au plan statistique (nombres, profils, volumes de denrées, financements...) que qualitatif, en agrégeant les différentes sources de données institutionnelles et associatives ;
 - **Diffuser et capitaliser les initiatives locales et les « bonnes pratiques »** qui émergent sur les territoires, et dont le partage et la connaissance pourraient bénéficier à l'ensemble des acteurs, publics comme associatifs.

Niveau 1. Comblen un besoin alimentaire de première nécessité, répondre à une « urgence » vitale

Objectifs prioritaires et pistes d'actions issues des groupes de travail départementaux

Objectif 1.1- Améliorer le repérage des publics en précarité alimentaire et lutter contre le non-recours	<ul style="list-style-type: none">➤ S'appuyer sur les acteurs qui interviennent à domicile ou en proximité pour repérer les publics en insécurité alimentaire (services d'aide à domicile, associations et services sociaux)➤ Sensibiliser les travailleurs sociaux et les acteurs du champ social au sens large sur les facteurs d'alerte de l'insécurité alimentaire afin de favoriser une action de prévention précoce (ruptures de droits ou attente d'ouverture de droits, changement de situation entraînant une perte de ressources ou une augmentation des charges...)
Objectif 1.2 - Mieux informer et orienter les publics	<ul style="list-style-type: none">➤ Elaborer et diffuser aux acteurs institutionnels et associatifs des outils pour leur permettre d'informer et d'orienter plus facilement les publics (supports numériques type « Soliguide », flyer commun sur l'offre disponible...)➤ Organiser des temps de rencontre entre services sociaux et associations d'aide alimentaire pour améliorer l'interconnaissance et rendre les orientations plus efficaces
Objectif 1.3 – Rendre l'aide alimentaire plus accessible	<ul style="list-style-type: none">➤ Soutenir, notamment sur l'aspect financier, le déploiement de dispositifs d'aide alimentaire itinérants et des livraisons à domicile en milieu rural➤ Mettre en place et améliorer la connaissance des solutions de mobilité en lien avec les collectivités territoriales (ex. transport social, aide au permis, garage solidaire, etc.)➤ Développer les partenariats avec les établissements de formation et universités pour toucher le public jeune et proposer une aide alimentaire conforme à leurs contraintes et besoins (horaires, mode de délivrance,...)➤ Adapter les horaires d'ouverture des structures d'aide alimentaire aux contraintes de certains publics (travailleurs, étudiants...)

Niveau 2. Favoriser, pour les ménages aidés, une alimentation diversifiée et de qualité

Objectifs prioritaires et pistes d'actions issues des groupes de travail départementaux

Objectif 2.1 – Diversifier et accroître l'offre de produits frais, de préférence en circuits courts

- Développer les plateformes d'achats groupés entre acteurs de l'aide alimentaire pour obtenir des denrées de qualité en plus grande quantité
- Renforcer les liens entre les acteurs de l'aide alimentaire et les acteurs de la filière agricole, notamment par le biais des Projets Alimentaires de Territoire, et travailler à la viabilité économique des projets d'achats en circuits courts
- Travailler sur un cadre engageant les GMS sur des critères de qualité concernant les produits obtenus dans le cadre des ramasses (convention, charte...)
- Accompagner les acteurs de l'aide alimentaire dans la mutualisation des ramasses auprès des GMS, et dans les échanges de denrées entre structures

Objectif 2.2 – Adapter les produits proposés aux besoins des publics, à leurs goûts et habitudes alimentaires

- Recenser les attentes des bénéficiaires pour mieux orienter les achats (enquêtes de satisfaction...)
- Renforcer les possibilités de choix des bénéficiaires lors des distributions
- Développer l'offre de produits d'hygiène et de produits d'entretiens (Agence du Don en Nature...)

Niveau 3. Accompagner la restauration de l'autonomie alimentaire ou la sortie de l'aide alimentaire

Objectifs prioritaires et pistes d'actions issues des groupes de travail départementaux

Objectif 3.1 - Améliorer les conditions d'accueil, d'écoute et d'orientation au sein des structures	<ul style="list-style-type: none">➤ Favoriser l'accès des bénévoles aux formations sur l'écoute, la posture, la gestion des conflits et l'orientation des publics➤ Soutenir l'aménagement ou la mise à disposition de locaux adaptés, comprenant des espaces de convivialité et de confidentialité
Objectif 3.2 – Favoriser le passage du statut de « bénéficiaire de l'aide » à celui d'acteur de son alimentation	<ul style="list-style-type: none">➤ Permettre aux personnes accueillies qui le souhaitent d'être bénévoles : capitaliser les expériences existantes pour définir les conditions de réussite et valoriser les effets de la participation des personnes➤ Soutenir les projets valorisant la posture de « consommateur-acteur » (initiatives de type groupements d'achats ou « paniers solidaires » participatifs)➤ Accompagner le développement des tiers lieux alimentaires sur l'ensemble du territoire régional
Objectif 3.3 – Conforter le rôle des structures dans l'insertion des publics	<ul style="list-style-type: none">➤ Développer les projets d'insertion par l'activité économique autour de l'aide alimentaire (maraîchage, transformation des produits, activités de transports et logistique, etc.)➤ Renforcer le partenariat entre associations et structures d'accompagnement (missions locales, services sociaux, acteurs de la santé...) par le biais de permanences ou d'interventions ponctuelles au sein des structures d'aide alimentaire.

Contacts de l'équipe

Florence Brunet

Directrice d'études

Florence.brunet@fors-rs.com

Pauline Mouton

Chargée d'études

Pauline.mouton@fors-rs.com

Lola Nimeskern

Chargée d'études

Lola.nimeskern@fors-rs.com

Claire Verdier

Chargée d'études

Claire.verdier@fors-rs.com

FORS-Recherche sociale

www.fors-rs.com